

Le 14 février 2008

Madame Diane de Courcy, présidente
Commission scolaire de Montréal
3737, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)

Madame la présidente,

En tant qu'anciens responsables des ressources matérielles à la CECM-CSDM, nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt le débat entourant le changement de nom des écoles Jean-Jacques-Olier et Saint-Jean-Baptiste. Pour nous, le nom d'un bâtiment a une grande valeur historique, au même titre que l'édifice lui-même, et il faut avoir de très sérieuses raisons pour le faire disparaître. Ayant de plus collaboré à la construction d'une de ces deux écoles, c'est avec beaucoup de tristesse que nous voyions ces deux noms, intimement liés à l'histoire montréalaise, devant être effacés du patrimoine scolaire de la métropole.

Nous voulions donc vous exprimer notre satisfaction de voir que la CSDM est revenue sur sa décision initiale et que les toponymes Jean-Jacques-Olier et Saint-Jean-Baptiste resteront rattachés à ces bâtiments. Nous vous félicitons, ainsi que les autres membres du conseil des commissaires, d'avoir su reconnaître qu'une erreur avait été commise et qu'il fallait la corriger. Nous sommes aussi heureux de constater que la CSDM a l'intention de mettre en place un mécanisme de consultation qui devrait éviter qu'une telle situation ne se reproduise à l'avenir.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations les plus distinguées.



Richard Dion
Ex- directeur, Service des ressources matérielles



Katif Gazzé
Ex -directeur, Service de la construction